

Direction Evaluation et Réponse
aux Besoins des Populations
*Service Animation Territoriale en Santé
et Démocratie Sanitaire*

ARRETE ARS/DERBP/N° 971-2021-11-15-00004/CSDU

modifiant la composition de la Commission Spécialisée dans le
domaine des Droits des Usagers du système de santé
de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie
de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE
DE SANTE DE LA GUADELOUPE,
DE SAINT MARTIN ET DE SAINT BARTHELEMY
Chevalier de la Légion d'Honneur**

<<<>>>

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L.1432-4, L.1442-1 à 3, D.1432-28 et suivants, R.1442-1 et D.1442-6 et suivants ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-331 du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la constitution à la Nouvelle Calédonie, aux Terres Australes et Antarctiques françaises ainsi qu'à la Réunion et à la Guadeloupe des dispositions de la loi n° 2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2017-1179 du 19 juillet 2017 portant extension et adaptation outre-mer de dispositions de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le Décret n° 2010-345 du 31 mars 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2010-765 du 7 juillet 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'arrêté ARS/DERBP/N°971-2021-11-15-00002/CSA du 15 novembre 2021, modifiant la composition de la conférence de la santé et de l'autonomie de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ;

ARRETE

Article 1^{er} : La Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy est modifiée ainsi qu'il suit :

I – MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE

Collège 2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux

a) Représentants des associations agréées (3)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Rose-Marie PIERRE <i>France Assos Santé Guadeloupe</i>	M. Alain LASCARY <i>France Assos Santé Guadeloupe</i>
Mme Marie-France TIROLIEN <i>Présidente de Guadeloupe Espoir Drépanocytose</i>	Mme Elsia MENERVILLE <i>Guadeloupe Espoir Drépanocytose</i>
M. Jean-Claude SOUILA <i>Secrétaire général de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe</i>	Mme Rosemonde JALTON <i>Bénévole de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe</i>

Article 2 : La liste des membres de la commission spécialisée droits des usagers est établie conformément au tableau annexé.

Article 3 : La Directrice de l'Evaluation et de la Réponse aux Besoins des Populations de l'Agence de Santé de la Guadeloupe, de Saint Martin et de Saint Barthélemy est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Registre des Actes Administratifs.

Gourbeyre, le **15 NOV. 2021**

La Directrice Générale

Valérie DERUX



COMMISSION SPECIALISEE DROITS DES USAGERS - 13 Membres (voix délibérative)

COLLEGE	REPRESENTATION	Tit/Suppl	Civilté	NOM	PRENOM	ORGANISME - FONCTION	
CSP : 9 Membres Voix délibérative au 15 novembre 2021	PRESIDENT CSP						
	Vice-Président CSP						
1 - Représentations collectivités territoriales	1 représentant du collège 1	Titulaire	Mme	NEGRIT	Nadia	Conseillère Départementale représentante du Président du Conseil Départemental	
		Suppléant	Mme	ETZOL	Maryse	Conseillère Départementale	
2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux	a) Associations agréées de santé (3 représentants)	Titulaire	Mme	PIERRE	Rose-Marie	France Assos Santé Guadeloupe	
		Suppléant	M.	LASCARY	Alain	France Assos Santé Guadeloupe	
		Titulaire	Mme	TIROLIEN	Marie- France	Présidente de Guadeloupe Espoir Drépanocytose	
		Suppléante	Mme	MENERVILLE	Elsia	Guadeloupe Espoir Drépanocytose	
		Titulaire	M.	SOUILA	Jean-Claude	Secrétaire Général de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe	
		Suppléante	Mme	JALTON	Rosemonde	Bénévole de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe	
	b) Associations de retraités et personnes âgées	Titulaire					
		Suppléant					
		Titulaire					
		Suppléant					
	c) Associations de personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée	Titulaire					
		Suppléant					
		Titulaire					
		Suppléant					
3 - Représentants du Conseil Territorial de Santé	Conseil Territorial de Santé des Iles du Nord	Titulaire		Le président du CTS Iles du Nord ou son représentant			
		Suppléant					
4 - Partenaires sociaux	1 représentant du collège 4	Titulaire	M.	ALEXIS	Eric	Délégué Régional NEXEM Représentant AXESS Employeurs Santé Social	
		Suppléante	Mme	DEROS	Yolène	AXESS Employeurs Santé Social	
5 - Représentants des acteurs de la cohésion et de la protection sociales	1 représentant du collège 5	Titulaire	Mme	POTTIER	Angéline	Coordinatrice lieu de mobilisation AIDES	
		Suppléante	Mme	FOSES	Julie	Chargée de projet Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) AIDES	
6 - Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé	1 représentant du collège 6	Titulaire	M.	FOUCAN	Pierre	Vice-président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer	
		Suppléante	M.	ARCONTE	Martial	Président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer	
7 - Représentants des offreurs des services de santé	1 représentant du collège 7	Titulaire	Mme	LIN	Odile	Directrice Générale Association Accueil Le Bel Age (Lamentin)	
		Suppléant	M.	DE LA REBERDIERE	Médéric	Directeur Multi-sites Fondation Partage et Vie (Basse-Terre)	
Membres Voix Consultative				Préfet de Région			
				Préfet délégué de St Barthélemy, St Martin			
				Président du Conseil Economique et Social			
				Recteur de l'Académie de Guadeloupe			
				Direction des Affaires Culturelles			
				Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)			
				Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS)			
				Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)			
				Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)			
				Direction de la Mer			
				Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ)			
				Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)			
				DGARS			